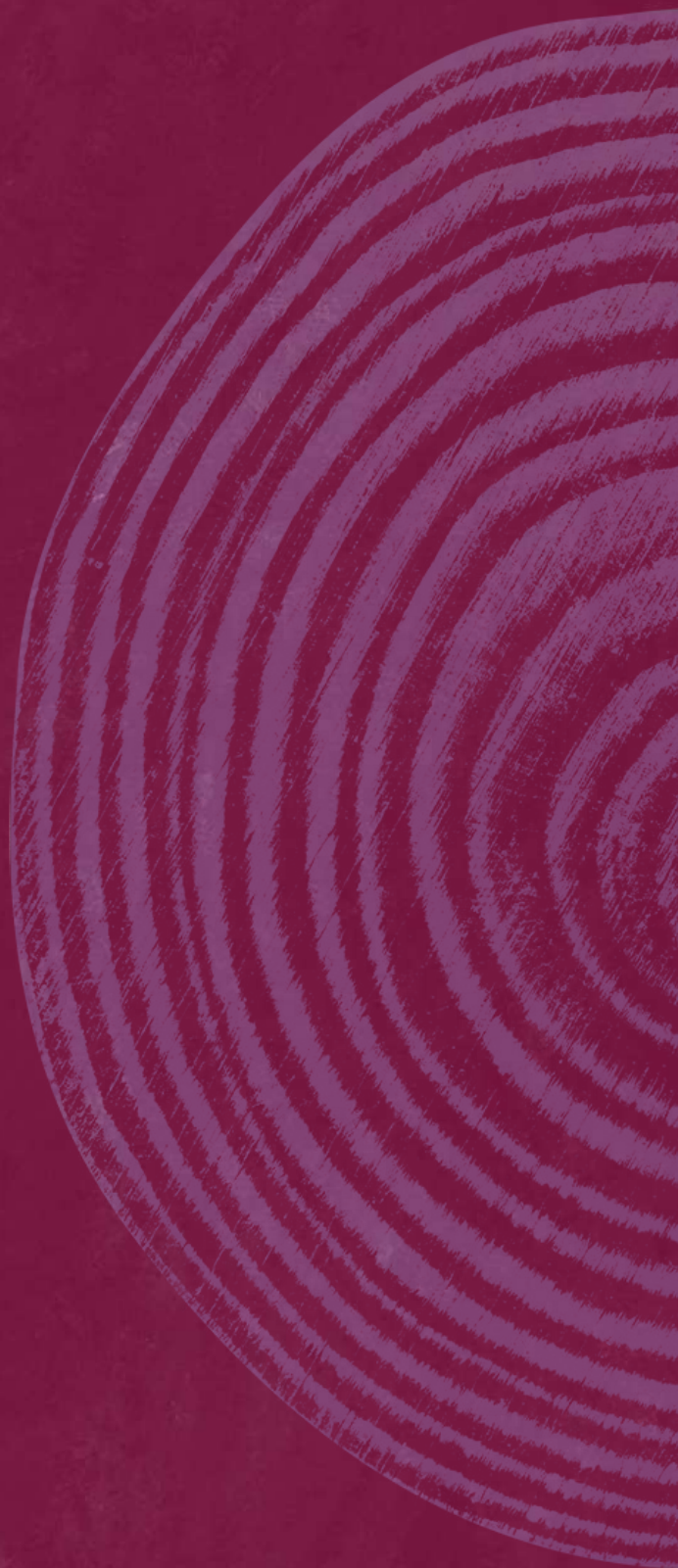


I.

Manifeste

des 184 membres
de la Convention
Citoyenne sur la
fin de vie



Nous sommes 184 citoyennes et citoyens tirés au sort, riches d'une diversité d'origines, d'expériences et d'opinions. Nos constats et nos propositions sont issus d'un exercice collectif et démocratique. Pendant 27 jours, nous avons croisé nos regards et confronté nos points de vue sur l'accompagnement de la fin de vie. Pour en comprendre les enjeux, nous avons aussi entendu et questionné près d'une soixantaine d'experts et de personnalités.

Nous relayons la préoccupation et le vécu des équipes soignantes et de beaucoup de nos concitoyens : notre système de santé se trouve dans une situation alarmante faute de moyens humains et financiers. En particulier, nous déplorons le manque de soignants, les déserts médicaux, l'engorgement des services d'urgence et les inégalités d'accès aux soins palliatifs sur le territoire. Nous avons aussi pris la mesure de la complexité de certaines situations de fin de vie et des souffrances qu'elles peuvent entraîner. Dans ce contexte, nous interpellons le Gouvernement. Il est plus que jamais nécessaire de renforcer notre système de santé afin d'accompagner l'ensemble des patients, et plus spécifiquement ceux en fin de vie.

Nous, citoyennes et citoyens de la Convention, constatons que les lois sur l'accompagnement de la fin de vie sont aujourd'hui insuffisamment connues et appliquées. Face à cette situation, nous appelons à des changements profonds parmi lesquels une garantie d'accès aux soins palliatifs, le renforcement de la formation des professionnels de santé et une meilleure information de toutes et tous.

Nous avons abordé la question de l'aide active à mourir (suicide assisté et euthanasie) dans ses dimensions éthiques, médicales, philosophiques et spirituelles. Après en avoir largement débattu, la majorité de la Convention s'est prononcée en faveur d'une ouverture à l'aide active à mourir. Notre travail révèle un nuancier d'opinions construit à partir de nos vécus et de nos convictions. Nous vous invitons à vous en saisir pour en cerner toute la complexité.

Nos travaux achevés sont désormais les vôtres. Ils sont le fruit d'une délibération collective dont nous portons les conclusions au débat public. L'accompagnement de la fin de vie est à la croisée de l'intime et du collectif. Concitoyennes, concitoyens, emparez-vous de cette question qui est un enjeu de société majeur. Il est temps que la parole citoyenne soit pleinement entendue et prise en compte.